



Mondorf-les-Bains, en février 2026

Occupation d'élèves et d'étudiants pendant les vacances scolaires d'été 2026

Le collège des bourgmestre et échevins a l'honneur d'informer les élèves et étudiants résidents, que la Commune de Mondorf-les-Bains engagera des élèves et étudiants pendant les vacances scolaires d'été du 6 juillet 2026 au 11 septembre 2026 pour les besoins de ses services communaux.

L'occupation est réservée :

- aux élèves et étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement et suivant de façon régulière un cycle d'enseignement à horaire plein ou dont l'inscription scolaire a pris fin depuis moins de quatre mois ;
- aux seuls élèves et étudiants habitant sur le territoire de la Commune de Mondorf-les-Bains au jour de la signature du contrat et est limitée à 2 semaines par année, même en cas de pluralité de contrats ;
- aux élèves et étudiants âgés de 16 ans et plus.

Les intéressés seront chaque fois engagés pour une période de travail de deux semaines consécutives.

Les périodes de travail sont les suivantes:

période 1 : 06.07.2026 – 17.07.2026 inclus

période 2 : 20.07.2026 – 31.07.2026 inclus

période 3 : 03.08.2026 – 14.08.2026 inclus

période 4 : 17.08.2026 – 28.08.2026 inclus

période 5 : 31.08.2026 – 11.09.2026 inclus.

L'élève ou l'étudiant ne peut être engagé qu'à raison de 2 reprises au total pendant son inscription en qualité d'élève ou d'étudiant. La commune n'acceptera qu'un nombre maximal de 5 étudiants par période, ceci pour des raisons d'organisation de travail.

Les intéressés sont priés de remplir le formulaire qui est disponible sur le site internet : www.mondorf-les-bains.lu et de le renvoyer, signé et muni des pièces demandées à l'Administration Communale de Mondorf-les-Bains, à l'attention du collège des bourgmestre et échevins, B.P. 55 L-5601 Mondorf-les-Bains, pour le 13 mars 2026 au plus tard. **Les candidatures incomplètes ou introduites après ce délai ne seront plus prises en considération.**

Un tirage au sort sera effectué pour sélectionner les futurs candidats à engager.

Tous les candidats seront informés dans les meilleurs délais de la suite réservée à leur demande.

Le collège des bourgmestre et échevins

Steve RECKEL
Bourgmestre

Claude SCHOMMER
Échevin

Tessy ALTMANN
Échevine

Administration communale de Mondorf-les-Bains

1, place des Villes Jumelées - L-5627 Mondorf-les-Bains - Tél 23 60 55 - 1

B.P. 55 - L-5601 Mondorf-les-Bains - Fax 23 60 55 - 29 - www.mondorf-les-bains.lu

COMPTES BANCAIRES : BILL LU39 0023 1220 2140 0000 BILLULL - BGLL LU92 0030 0250 0109 0000 BGLULL

BCEE LU11 0019 8901 1300 7000 BCEEULL - CCPL LU42 1111 0010 8316 0000 CCPLULL - CCRA LU10 0090 0000 2140 1708 CCRALULL